



FICHE D'INSCRIPTION TARIF REDUIT

ANNEE 2021/2022

Ancien membre 2021/2022 : OUI NON

Université Sénonaise Pour Tous

ECRIRE EN MAJUSCULES

Mme M. Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal Ville

Né(e) le : Tél domicile : Tél portable :

Adresse e-mail :

Justificatif Pôle emploi:

Etudiant:

tarif réduit MDPH

Autres Précisez.....

IMPORTANT

Pas de réduction pour les cours d'œnologie ainsi que les cycles de cours et d'ateliers.

Merci de nous envoyer votre inscription par courrier au moins 15 jours avant le début de votre 1er cours à :
USPT 5, rue Rigault 89100 SENS. Y joindre votre carte de l'an dernier si vous en possédez une et une enveloppe timbrée comportant votre adresse pour le retour de votre carte et du lieu du cours ainsi qu'une photocopie récente de votre justificatif de tarif réduit et une photo si vous n'avez pas de carte.

Compléter les colonnes avec le code du cours, l'intitulé du cours (ou cycle de cours) de votre choix et le tarif correspondant.

Nombre de cours	CODE	INTITULE	MONTANT
Ex:Cours N°01	0422	Anglais niveau 2	120 €
Ex:Cours N°02	0390	Histoire de la médecine (cycle de 4 cours)	44 €
Cours N°01			
Cours N°02			
Cours N°03			
Cours N°04			
Cours N°05			
Cours N°06			
Cours N°07			

Adhésion bienfaitrice : L'U.S.P.T étant une association culturelle reconnue d'intérêt général, un reçu fiscal vous sera remis. Le montant de cette adhésion rentre dans le cadre des déductions d'impôts.

Adhésion obligatoire	11 €
Entourez votre choix	(ou)
Adhésion bienfaitrice	33 €

Si vous possédez un ou plusieurs avoirs valable en 2021/2022 merci de le(s) joindre au courrier ou de nous le(s) présenter lors de votre inscription.
Indiquez le montant cumulé de vos avoirs dans la case II.
Les cours seront assurés en présentiel. En cas de problème sanitaire, la continuité sera assurée en distanciel (visio).

Total à payer (I)

(II) Indiquez le montant de l'avoir éventuel (le joindre au courrier)

L'inscription définitive sera validée après présentation de votre pass vaccinal complet.

Total à payer (III) = montant après AVOIR éventuel déduit

Total à payer (III) = (I - II)

Conformément à la loi Informatique & liberté du 06 janvier 1978 modifiée par le RGPD en date du 25 mai 2018, vous disposez d'un droit d'accès et de modification des informations vous concernant.

Autorisation du droit à l'image J' autorise Je refuse
La reproduction et/ou la diffusion par l'U.S.P.T des photographies prises dans le cadre des cours, des conférences ou d'évènements sur lesquelles je pourrais figurer.

Si chèque à l'ordre de l'USPT

A :
LE :

Lu & accepté
Signature de l'adhérent :